

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34



EDITION DU SOIR

Bureaux de VENTE : rue Centrale, 34

ANNONCES ANGLAISES

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41Rédacteur en chef :
A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.PRIX DE L'ABONNEMENT :
Ville de Lyon..... Trois mois : 9 fr. Six mois : 18 fr. Un an : 36 fr.
Département du Rhône — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements. — 12 fr. — 23 fr. — 46 fr.
Pour l'Etranger, le port en sus.

Les Abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

Gérant :
C. THÉNÉSY

Imprimerie de H. Sterck, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

RÉCLAMES ET FAITS DIVERS
1 fr. la ligne.

NOUVELLES DU JOUR

3 juin.

L'incident qui s'est produit vers la fin de la séance de samedi, à l'Assemblée nationale, et qui a motivé le renvoi à la commission de l'article 23 ne nous était qu'imparfaitement indiqué par le compte-rendu analytique. Nous nous empressons d'en compléter l'exposé d'après l'en-tête du *Journal officiel*.

À la suite de la présentation du projet de M. de Castellane, et après un nouveau plaidoyer de M. de Chasseloup-Laubat en faveur de l'article 23, M. Gambetta est remonté à la tribune. Le chef de la gauche radicale s'est attaché surtout à démontrer que, loin d'être un hommage rendu « aux besoins de la démocratie travailleuse », ainsi que l'a soutenu le rapporteur, l'article 23 doit profiter non pas aux ouvriers, vivant de leur salaire, mais aux autres chefs d'exploitation.

C'est alors que le président a donné lecture d'un amendement déposé, au cours de la discussion, par M. Jean Brunet, et qui, suivant l'expression de son auteur, fournit un terrain de conciliation.

M. Brunet demandait que la discussion soit renvoyée à aujourd'hui, afin qu'il puisse développer son amendement ; mais la Chambre s'est refusée, lorsque M. de Lasleyre est intervenu pour demander lui-même le renvoi de l'amendement Brunet à la commission.

Nous revenons, dans un article spécial, sur les difficultés que soulève la rédaction de la commission, difficultés qui nous semblent heureusement résolues par l'amendement Brunet, dont voici le texte :

« En temps de paix seulement, il peut être accordé des sursis d'appel, qui ne seront en réalité qu'une transposition de classe. A la fin du sursis d'appel, l'appelera dans la classe annuelle de cette époque et en suivra complètement les destinées. »

Les diverses protestations que nous avons déjà publiées, contre les avis du conseil d'enquête sur les capitulations, suffisent à établir à quel point l'instruction de ce douloureux procès a été incomplète. Ce matin encore nous reproduisons une lettre du commandant des frères de la garde nationale sécessionnaire de Strasbourg, dont les déclarations confirment les faits déjà relevés par les signatures des protestations antérieures.

Voilà, d'autre part, que commence le défilé de celles qui se rapportent aux derniers avis insérés au *Journal officiel*. La première est due au sous-préfet de Périgueux, qui répousse avec la plus grande énergie les accusations dirigées par le conseil d'enquête contre les autorités civiles de cette place.

Puisqu'il est question de protestations, qu'elles nous permettent d'ajouter quelques mots — pour un fait personnel, comme on dit à la Chambre.

Nous croirions manquer à tous nos devoirs de fraternité, si nous ne remercions la *Maison* de l'article qu'elle a publiée dans son dernier numéro, au sujet de la protestation de M. A. Schnégans contre l'avis du conseil d'enquête. Nous sommes d'autant plus vivement touchés du témoignage que nous donne notre excellent confére, que, seul de tous les journaux de Lyon il n'a point eu l'air d'ignorer un document et une question, dont la presse et l'opinion publique en France et à l'étranger se sont quelque peu occupés, depuis tantôt huit jours.

Le duc de la Torre aurait été entendu par le conseil des ministres, avec lequel il se serait mis complètement d'accord.

Il faut en croire, au reste, les explications reproduites par les dépêches de Madrid, l'article 4 de cette fameuse convention, qui assiste aux officiers de l'armée, engagés dans la cause carliste, leur maintien dans les grades qu'ils avaient acquis avant le soulèvement, aurait un caractère « purement théorique ». Surtout, ainsi que le remarque un de nos confrères, aux déserteurs de l'avenir que prônaient cette disposition, — attendu qu'aucun officier de l'armée n'a, dans la circonstance présente, passé à l'ennemi.

On assure que, malgré les plus vives instances, M. Zorilla persiste à se retirer du congrès. Le général Cordoba deviendrait le chef du parti radical.

Les dépêches de Washington et de New-York qui publient les journaux anglais s'accordent à constater aujourd'hui que le traité est en grand péril.

La publication par la presse des Etats-Unis d'une correspondance chiffrée de M. Fish, ministre des affaires étrangères, avec l'envoyé américain à Londres, le général Schenck, rend plus probable encore l'insuccès définitif des négociations engagées sur le traité additionnel.

Il résulte, en effet, de cette correspondance que « jamais le gouvernement des Etats-Unis n'a exprimé l'intention de renoncer aux réclamations de dommages indirects qui formaient le fond du différend ». Il a bien manifesté l'intention de ne pas les faire valoir, mais jamais il a consenti à les retirer du procès ni à les soumettre au jugement des arbitres. Or la rétention absolue de l'Angleterre était de retenir ces demandes en principe, et de maintenir qu'elles n'avaient jamais été comprises dans les cas soumis à l'arbitrage.

Le *Journal des Débats*, auquel nous envoions ces détails, cite encore, comme tout à fait significatif, le passage d'une lettre du général Schenck, rendant compte d'une de ses dernières conversations avec lord Granville :

« Les derniers mots du ministre, après plus de deux heures d'entretien, écrivait l'envoyé américain, ont été ceux-ci : « J'evite soigneusement tout ce qui pourrait ressembler à une négociation, mais après tout ce que vous m'avez donné, je ne puis tout ce que vous m'avez donné, mais après tout ce que vous m'avez donné, je ne puis envisager que très défavorablement les chances d'arrangement. » Je lui répondis que l'en arrivais à être de son avis.

Aujourd'hui même, ainsi que nous le rappelons hier, le congrès des Etats-Unis, se réunira jusqu'à l'hiver. Nous ne pouvons donc

L'impôt sur les matières premières

Le *Temps* publie la lettre suivante que lui a adressée M. Flotard, député du Rhône :

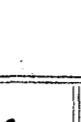
« Il est une question définitivement jugée et sur laquelle il semble qu'il n'y ait plus à revenir, c'est certainement celle de l'impôt sur les matières premières.

Quatre fois déjà, directement ou indirectement, l'Assemblée nationale s'est prononcée négativement sur ce point; d'abord par la nomination de deux commissions successives du budget qui ont refusé d'adopter l'impôt proposé par le gouvernement, ensuite par le vote du 19 janvier qui a failli amener la retraite de M. Thiers, enfin par la décision de la commission des tarifs dont les membres, à la majorité de deux contre un, ont déclaré cette forme d'impôt nuisible aux intérêts de l'industrie et imprudente pour le Trésor.

Malgré ces échecs successifs et si nettement accentués, le gouvernement persiste à soutenir son système de prédilection, et demande à la Chambre de se déjouer.

Celle-ci, nous ne saurions en douter, ne se laissera pas ébranler et maintiendra à une opinion parfaitement motivée, et à l'appui de laquelle chaque jour apporte de nouveaux arguments.

Parmi ces arguments, l'un des plus concluants est certainement celui qui consiste à établir que



EDITION DU SOIR

1872

LYON

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

1872

M. de Castellane qui propose à la commission (tous conciliants, ces jeunes secrétaires) de jeter en corde une poulie de lest, M. de Chasséoloup-Laubat, qui refuse de se prêter à cette manœuvre et tient bon (il est dans son rôle de rapporteur); enfin, de nouveau, M. Gambetta...

Si, un commencement d'opposition se manifeste, le charme est rompu, paraît-il, car on crie : *La clôture! la clôture!* D'autres voix disent : *Parlez!* Le combat dure quelque temps; mais M. Gambetta est déjà parti, et, dès les premières paroles, il a repris son auditoire et ressaisi son empire. Il y paraît bien, quand pour donner satisfaction aux interlocuteurs qui continuent de crier *La clôture*, le président met la clôture aux voix. Elle est repoussée à une immense majorité.

Dans son second discours, M. Gambetta est plus énergique, plus militaire. Il a réponse à tout, avec des mots, avec des faits. On a parlé, dit-il, de la protection à accorder à l'apprentissage dans l'intérêt de l'industrie, surtout de l'art industriel: il n'y a pas d'apprentis de vingt ans.

L'orateur, faisant allusion à une phrase de M. de Chasséoloup-Laubat, où celui-ci lui rappelait qu'il appartient à la démocratie par ses origines, par des attaches qu'on a lieu de croire durables, des interruptions se font entendre à droite.

« Messieurs, répond le député de la gauche en désignant la droite, ce n'est point de ce côté qu'en devrait s'attendre à être interrompu, quand on parle de persévérance et de fidélité à ses convictions. » Un vrai tournoi.

Qui le croirait? C'est M. Brunet, l'homme aux surprises, il est vrai, qui a tiré de peine la commission et l'Assemblée, qui ne savait plus où donner de la tête à la fin de la séance. Il a composé pour le cas ce que M. Gagné appellerait un amendement sauveur. Cet amendement propose que les sursis d'appel ne soient qu'une transposition de classe: l'appel sera considéré comme faisant partie de la classe de l'année ou prendra fin son sursis, et il suivra les destinées de cette classe jusqu'au bout.

La commission s'est jetée avec empressement sur cet amendement sauveur, et elle a demandé qu'il lui fut renvoyé pour qu'il fût discuté lundi. Voilà donc, ce Brunet! Il a toujours en réserve quelque niche secrète. Nous ne médirons plus de vous détourner, Providence des commissions et des majorités, Brunet de Bon-Secours!

H. A.

Voici la lettre de M. Liès-Bodard, inspecteur d'académie à Bordeaux, ancien commandant des francs-tireurs de Strasbourg, dont nous avons parlé hier. Elle complète avec autorité les renseignements publiés jusqu'à ce jour.

Bordeaux, le 31 mai 1872.

Mon cher monsieur Schniegans,
J'ai lu votre lettre relative à nos malheureux compatriotes; elle m'a profondément ému.

Je dois aux braves habitants de Strasbourg, de cette noble cité que j'ai tant aimée et que je pleurerai jusqu'à mon dernier souffle, d'ajouter aux faits que l'honorable colonel Saglio et vous avez déjà fait connaître, ceux qui sont à ma connaissance et dont vous n'avez pas parlé.

La compagnie des francs-tireurs ne compait, comme vous le dites, à l'origine, que 104 hommes; mais ce que vous ne mentionnez pas, c'est que le 12 septembre, avec mon brave lieutenant Page, j'avais formé une seconde compagnie qui passa dans les rangs de l'armée régulière, où je m'engageai moi-même avec tous les hommes de cette compagnie.

Nous conservions, dans le 4^e bataillon de la garde mobile, le privilège de défendre les ouvrages du brave amiral Excelmans, conjointement avec ses admirables marins; je dois à la vérité de dire que le digne général Utrich s'était empressé d'équiper cette compagnie et de l'armer de chassepots, comme il avait fait de la première.

Le 23 septembre, j'avais formé une troisième compagnie, qui s'engagea le 26 dans l'armée régulière, celle-là n'eut pas l'honneur d'allier aux avant-postes essuyer le feu de l'ennemi.

Enfin, un autre détail qui n'est pas plus différent que les deux précédents, c'est que après la formation de cette 3^e compagnie, j'avais encore plus de six cents demandes de Strasbourg pour du tout et de tout, sollicitant avec instance la faveur d'entrer aux francs-tireurs, et pareille chose se passait dans le corps de M. Geissen, mon honorable collègue des compagnies franches.

Ce n'est pas tout. Après la reddition de la ville, la plupart des Strasbourgeois, comme M. Saglio et vous le rappellez, sont allés sur d'autres champs de bataille combattre pour notre mère-patrie.

Tous ces faits sont-ils un signe de défaillance? Non! tout non! ils sont la preuve d'une énergie virilite et je déclare sur l'honneur que tous étaient de nobles enfants de la France!

Si nous obtenions une contre-enquête, je me mets à la disposition de qui de droit, pour aler déposer sur les faits que j'ai connus durant le siège.

Tout à vous de cœur,

Liès-Bodard.

Inspecteur d'Académie à Bordeaux, ancien professeur de chimie à la Faculté des sciences de Strasbourg, commandant de francs-tireurs au siège de cette ville.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre que nous recevons de Strasbourg :

« Le conseil d'enquête a été bien mal-
droit, mais je ne puis pas trop lui en vou-
loir, car il nous fournit une bien belle occa-
sion d'affirmer publiquement et au nez
de nos ennemis, notre profonde sympathie,
que dis-je? notre inaltérable amour pour la
France. »

Nous ajouterons que c'est là le sentiment que respirent, sans une seule exception, toutes les lettres — et elles sont fort nombreuses — que nous recevons de Strasbourg et des autres villes d'Alsace. Qu'en ne l'oublie pas en France!

LA DÉFENSE DU GÉNÉRAL UTRICH.

Erratum. — Quelques mots ont été omis, par le compositeur, dans la *Défense du général Utrich* publiée dans l'*Événement*.

Au septième alinéa du premier paragraphe, à la suite de ce passage : « le reste de la garnison, artilleurs, fantassins... », devaient être ajoutés ces mots : « garde mobile et marins ».

NOUVELLES ET BRUITS

Les effets de la nouvelle loi militaire se font déjà sentir.

M. le ministre de la guerre vient d'écrire aux préfets pour inviter les maires à ne pas inscrire sur les tableaux de recensement de la classe de 1871 les jeunes gens domiciliés dans leur commune, qui auraient été inscrits sur les listes du contingent des départements.

Le ministre recommande, en outre, de faire annuler les inscriptions qui auraient été effectuées contrairement aux présentes prescriptions.

La Patrie prétend que les ambassadeurs des puissances européennes, qui suivent avec une grande attention les débats de la loi militaire, transmettent chaque soir à leurs gouvernements respectifs un résumé de leurs impressions.

D'après le *Matin*, le maréchal Bazaine a déjà subi sept interrogatoires, et le général de Rivière a examiné le dossier qui comprend 2,400 pièces.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Les travaux de la commission n'auront pas duré moins de six mois.

M. le maréchal Baraguey-d'Hilliers, président de la commission, a pris officiellement congé de M. le ministre de la guerre et du président de la République.

Le maréchal a quitté Paris jeudi dernier pour se rendre dans sa terre du département de la Creuse.

M. Jules Favre a été entendu par la commission du 4 septembre.

Sa déposition, qui a duré, dit-on, plus de deux heures, a porté surtout sur les circonstances qui ont entouré la conclusion de l'armistice du 28 janvier.

M. Thiers a eu une longue entrevue avec M. le comte d'Arnim. On s'est entretenu du voyage du prince Humbert à Berlin. M. Nigrat a fait savoir à M. le président de la République que tous les bruits qui circulent au sujet de l'armistice de l'année ou prendra fin son sursis, et il suivra les destinées de cette classe jusqu'au bout.

La commission s'est jetée avec empressement sur cet amendement sauveur, et elle a demandé qu'il lui fut renvoyé pour qu'il fût discuté lundi. Voilà donc, ce Brunet! Il a toujours en réserve quelque niche secrète.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s'est définitivement séparé.

Le conseil d'enquête sur les capitulations, après avoir déposé son dernier rapport relatif à la reddition du fort de Vincennes, s

férence que les cours sont de 2 à 3 francs plus élevés ; c'est la hausse acquise pendant la semaine, hausse uniquement provoquée par les hauts prix d'ouverture sur les marchés de cocons.

Les appréciations sur la récolte n'ont pas changé ; la qualité et le rendement des cocons sont généralement considérés comme peu satisfaisants, tant en France qu'en Italie. Quant à la quantité, il est aujourd'hui avéré que, sauf quelques localités plus privilégiées où elle pourra encore atteindre la dernière récolte, elle lui sera inférieure prise dans son ensemble. Celle-ci avait d'ailleurs été un peu plus abondante que la récolte de 1870.

En Italie, la production sera supérieure à celle de l'année dernière, laquelle avait déjà accusé un accroissement assez considérable sur l'année précédente.

La récolte de l'Espagne est terminée et tous les renseignements s'accordent à la représenter comme à peu près égale, mais plutôt inférieure à celle de 1871 qui avait été bonne.

En ce qui est des prix, les marchés de cocons en France ont été encore peu importants ; les prix ont été tenus de 6.25 à 6.75 pour les Japon (sans doubles) et de 7 à 7.50 pour les jaunes, également sans doubles. Ces cours ont toutefois été dépassés dans plusieurs localités et notamment au dernier marché d'Alais où les Japon ont été vendus de 6.50 à 6.75 et les jaunes de 8 à 8.25 avec tolérance de 6.00 de doubles. A Saint-Hippolyte

lyte, sur le Gard, les jaunes ont même touché 8.40 sans doubles.

En Italie, les 3/4 au moins, certaines correspondances disent même les 9/10 de la récolte italienne sont déjà vendus en marchés à livrer ; les cours sur les cocons s'y maintiennent très élevés mais ils paraissent avoir touché leur maximum.

L'état actuel de la consommation, les lourds stocks d'étoffes en magasin non-seulement dans les centres de production mais encore sur les places de vente, la réserve observée par les fabriciers de soieries, rien ne justifie l'emportement qui a poussé les fabriciers italiens à opérer sur la plus large échelle des débuts de la nouvelle campagne.

Les nouvelles d'Amérique sont peu satisfaisantes. Il y a de l'autre côté de l'Atlantique un engorgement de soieries d'Europe que les importations de l'année dernière devaient faire prévoir.

Les ventes sont insignifiantes et les cours à

New-York sont, pour tous les tissus de soie

plus bas que sur les marchés européens. Seuls les rubans ont donné lieu à quelques affaires importantes à do malvaux prix toutefois. Nous pouvons enregistrer une nouvelle que notre fabrique n'apprendra pas sans satisfaction, c'est celle d'un prochain dégrèvement de 6.00 des droits actuellement perçus à l'entrée des soieries d'Europe aux Etats-Unis. Ces droits seraient donc abaissés de 60.00 à 54.00. Si tel soit-il, ce dégrèvement, qui fait partie d'un ensemble d'autres mesures déjà prises dans le même sens par le congrès de Washington

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est probable que l'accord entre le gouvernement et l'Assemblée finira par s'établir.

M.

ton, sont une preuve des progrès faits par les partisans du free-trade en Amérique et de leur influence de jour en jour prépondérante.

Le système restrictif qui depuis 1861 préside aux destinées commerciales des Etats-Unis, se désagrège, ainsi morceau par morceau, pièce à pièce au moment même où l'on cherche à le restaurer en France en invoquant précisément un exemple qui témoigne contre lui.

En ce qui concerne l'impôt des matières premières, battu à nouveau en brèche par le rapport de la commission du budget, il perd chaque jour de terrain et nous pouvons espérer maintenant d'y échapper. Le gouvernement lui-même, sans l'abandonner, paraît en avoir un peu fait le sacrifice, et sur cette question, comme sur tant d'autres, déjà il est